

# L'intégration et la formation linguistiques des migrants : politiques et pratiques en France

Hervé ADAMI

ATILF, Université de Lorraine & CNRS

# 1- L'immigration : un sujet sensible en France et en Europe

- Un contexte de crise économique et sociale.
- La remise en cause des souverainetés nationales par l'Europe et la mondialisation.
- Des sociétés et des peuples qui doutent d'eux-mêmes et de leurs modèles politiques.
- Un contexte international troublé.

- Dans ce contexte, montée des revendications identitaires « exogènes » et « endogènes ».
- Débat autour du multiculturalisme et des ses effets : les « élites » contre les peuples ?
- L'idéologie libérale-libertaire contre le modèle républicain.

## 2- Le modèle républicain d'intégration

- Intégration *de* la société et intégration *à* la société (Schnapper)
- « La France est une République une et indivisible, laïque démocratique et sociale » (constitution de la 5<sup>ème</sup> République).
- La République est une communauté de citoyens qui accueille des individus libres et égaux en droit.
- L'appartenance à la communauté des citoyens prime sur toutes les autres formes d'appartenance (religieuses, « ethniques », linguistiques, régionales, professionnelles, etc.) (Schnapper; Pena-Ruiz; D'Iribarne)

### 3- Succès et échecs du modèle républicain d'intégration

- Ce modèle a assimilé des générations entières de migrants depuis le début du 20<sup>ième</sup> siècle.(Noiriel; Weil)
- Il est en difficulté dans le contexte de la crise et de la mondialisation.
- Il est en débat sur son principe car la notion même d'intégration est remise en cause.

# 4-Les rôles de la langue dans le processus d'intégration.

- Reconnaissance de la langue et de son rôle pivot dans le processus d'intégration des migrants.
- Rôle instrumental : la maîtrise de langue indispensable pour la vie quotidienne.
- Rôle symbolique : intégration dans la communauté des locuteurs.
- Rôle politique : intégration dans la communauté des citoyens : le niveau de langue exigé pour la naturalisation.

# 5- Quelles conceptions de la langue pour quelles politiques linguistiques ?

- Depuis la Révolution française, la langue est l'objet de politiques linguistiques.
- La maîtrise du français est conçue comme un devoir et comme un droit.
- Comme un devoir : facteur de cohésion nationale et marqueur d'appartenance à la communauté nationale
- Comme un droit : accès à l'instruction; participation à la vie démocratique; possibilité d'ascension sociale;

- Les politiques mises en œuvre s'inscrivent dans la lignée de ces conceptions de la langue :
- c'est la reconnaissance d'une seule langue nationale.
- c'est l'existence de l'école laïque, gratuite et obligatoire et de sa promotion comme pilier de la République.
- c'est la mise en place de dispositifs de formation linguistique pour les migrants sous l'égide de l'Etat et sous le signe de la citoyenneté.



## 6- Les dispositifs pour la formation linguistique des migrants adultes

- Le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI)
- Le Diplôme Initial de Langue Française (DILF)
- Le label Français Langue d'Intégration (FLI)

# 7- Le terrain de la formation linguistique des migrants adultes

- Un champ éducatif largement professionnalisé
- Un pilotage de l'Etat
- Un système concurrentiel basé sur les appels d'offre publics
- Une mise en cohérence croissante des pratiques pédagogiques
- Des liens faibles avec la recherche